



Ordonnance de télécom CRTC 2009-324

Ottawa, le 3 juin 2009

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Iristel Inc.	5 5A	le 22 mai 2009 le 28 mai 2009	le 3 juin 2009
Norouestel Inc.	858	le 22 mai 2009	le 5 juin 2009

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>